

de

RÉQUISITION A FIN D'EMPRISONNEMENT

Le Juge du Tribunal de Police de.....

En vertu des art. 142 et suivants du décret du 11 juillet 1923.

Requiert M....., gardien de la prison de

de maintenir en détention le.....

fils de..... et de.....

originaire de....., chefferie de.....

territoire de....., district de.....

condamné par le Tribunal de Police de..... en date du.....

à..... de servitude pénale principale ;

à..... de servitude pénale subsidiaire, faute de payer l'amende de..... fr.

dans le delai de..... ;

à..... de contrainte par corps à défaut de payer la somme de..... fr.

montant des frais du procès, dans le délai de.....

A....., le..... 195.....

Le Juge de Police,

Arrêté le.....

N° R. E.....

ATTESTATION DE LA REMISE DU CONDAMNÉ

L'an mil neuf cent....., le.....

Le soussigné, gardien de la prison de.....

déclare que le nommé.....

a été déposé en la dite prison et que son entrée a été inscrite au registre d'écrou, sous le n°.....

Date d'incarcération.....

Le Gardien,

Date de sortie : fin de S. P. P.

fin de S. P. S.

fin de C. P. C.



PRO - JUSTITIA.
MANDAT DE DEPOT.

Nous.....

Juge..... du Tribunal de Police de

Attendu que le nommé.....

a été sommé de (cité à) comparaître devant notre Tribunal séant à.....,

le..... du chef de.....

Vu les articles 75 et 76 du Décret du 11 juillet 1923, Ordonnons qu'il sera placé en dépôt à la maison de
détention de.....

Requérons tous agents de la Force Publique de prêter main forte, s'ils en sont requis, pour l'exécution du
présent mandat.

Fait à....., le.....

Le Juge de Police